



Compte rendu de la réunion du Comité directeur

30 août à Mareau

Présents : Jean-Louis Mergault, Gilles Blain, Roland Barbier, Alain Destrez, Sylvain Edine, Sylvie LANSON, Henri Auvray, Liliane Courtois, Marie-Ange Villepelé.

Excusés : Sandrine Gallier, Philippe Chaquin.

A l'ordre du jour :

- Calendrier début de saison 2018/2019.
- Equipe technique départementale.
- Mise à jour des statuts du CDTL.
- Questions diverses.

Calendrier 2018/2019

Les membres du comité ont élaboré le calendrier du début de saison. Il a été mis en ligne sur le site du CDTL. Concernant les critères, la série du vendredi sera maintenue uniquement si des arbitres sont disponibles. Se reporter aux feuilles d'inscription des critères.

Equipe technique départementale

L'Equipe Technique Départementale du Loiret en cours d'élaboration est composée ainsi :

- Un référent : Sylvain EDINE
- Un coordonnateur : Roland BARBIER
- Les membres sont :
 - Katia DESTREZ (BF entraîneur)
 - Sandrine GALLIER (BF entraîneur et trésorière CDTL)
 - Jean Louis MERGAULT (arbitre national et initiateur)
 - Marie Ange VILLEPELE (RDA 45)
- D'autres personnes « ressource » pourront intervenir sur des actions ponctuelles en fonction de leur compétence

La convention avec la Ligue du Centre sera signée par Sylvain EDINE. Le budget prévisionnel sera établi et présenté à la Ligue par Sandrine GALLIER, trésorière du CDTL ainsi que le bilan en fin de saison afin de prétendre à l'obtention d'une subvention de la Ligue.

Un programme prévisionnel est en cours de finalisation. Il inclura :

- Les journées de recyclage des arbitres.
- La journée de pré-position (13 octobre à La Chapelle) et le premier week-end de formation (17 et 18 novembre) des animateurs de club.
- Le passage des cibles couleurs.
- La formation des tireurs (17 novembre). Cette formation sera assurée par Clémentine David (pistolet) et Etienne Germond (carabine). Le nombre de stagiaires sera limité à 10 en pistolet et 10 en carabine et ouvert à toutes les catégories d'âge (hors école de tir) pour les tireurs de niveau régional. L'information détaillée sera diffusée dans les clubs.

Mise à jour des statuts du CDTL

Une mise à jour des statuts du CDTL a été élaborée par le Comité directeur et sera proposée à l'assemblée générale extraordinaire du 29 septembre, à 17h30, à St Denis en Val. La proposition des modifications des statuts a été diffusée aux présidents de club.

Questions diverses

- Le passage des cibles de couleurs est, depuis juin dernier, payé à la Fédération, directement par le CDTL.
- Les achats groupés pourront être retirés à Mareau, à l'occasion du premier critérium, du 5 au 7 octobre.

Le secrétaire :

Gilles Blain

Le vice- président :

Sylvain Edine